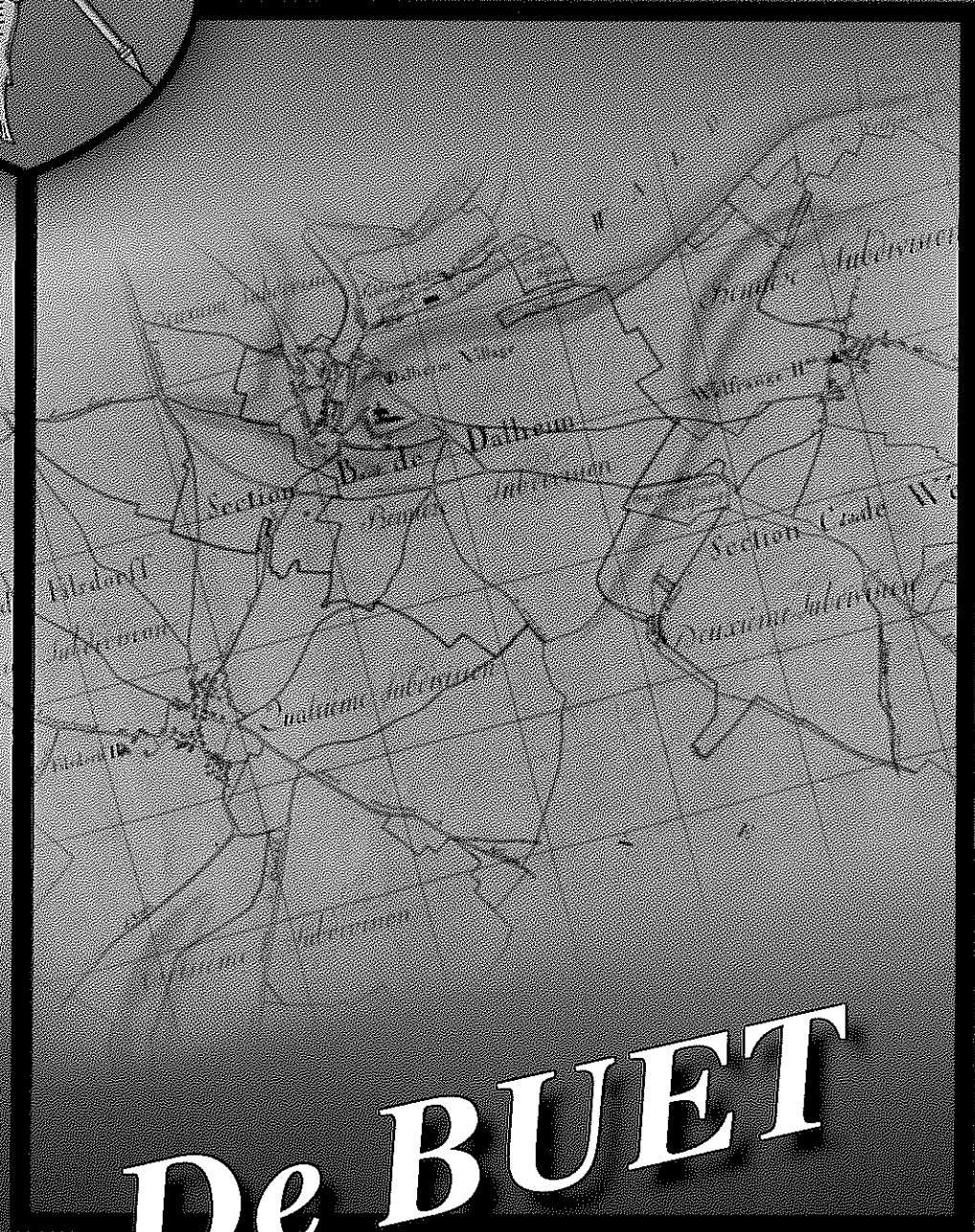


# *Gemeng Duelem*



# *De BUET*

Prestation de serment des échevins Arsène MARX et Joseph MANGERICH



Nouveau Conseil Communal



LINDEN-SCHARLÉ Liz ; STEICHEN Paul, MARX Arsène, LOOS Victor, MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, WATGEN Steve, MANGERICH Joseph, HEISBOURG Jos, ERNSTER Francine (de gauche à droite)

*Chers Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,*



*A*u nom du Collège Échevinal, j'ai le grand plaisir de vous soumettre par la présente le premier «Gemengebuet» de l'année 2006.

Au delà des comptes-rendus des sessions du Conseil Communal, vous y trouverez un large éventail d'informations complémentaires autour de la vie communale, comme par exemple la nouvelle liste des membres des Commissions Consultatives et des délégations dans les différents Syndicats Intercommunaux, ou les articles de notre échevin Joseph Mangerich sur les budgets et la révision des taxes.

La communication transparente et soutenue vers le citoyen est un souci important pour la nouvelle équipe et nous nous efforçons à toujours parfaire cet instrument précieux qu'est le «Gemengebuet».

Dans ce sens, je vous souhaite une bonne lecture.

*Marie-Ange Mousel-Schmit  
Bourgmestre*

**Sommaire :**

Gemengebuet N° 1  
mai 2006

**IMPRESSUM**

Éditeur responsable :  
Collège échevinal en collaboration  
avec les services communaux

Photos :  
KAUFMANN Carlo  
KIEFFER Aloyse  
STREEF Claude

Impression :  
Imprimerie Mil Schlimé  
Bertrange

Distribution :  
Gratuite à tous les ménages  
de la commune de Dalheim

Photos	2
Éditorial	3
Déponie « Muertendall »	4
Commune de Dalheim	5
Séances du conseil communal	6
Présentation du budget communal	9
Révision des taxes communales	12
Délégués dans les syndicats et autres associations	14
Subsides aux associations 2005	15
Commissions communales	16
Transport scolaire	18
Travail pendant les vacances d'été	19
Activités de Vacances	19
Coupes d'arbustes	20
Règlement contre le bruit (Extrait)	20
Fête Nationale 2006	20
Club Senior Syrdall	21
Clubs de la commune de Dalheim	22
Photos	23
Calendrier des Manifestations	24

**Syndicat intercommunal SIGRE**

*Heures d'ouverture de la décharge Muertendall*

Les heures d'ouverture de la décharge Muertendall sont fixées du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 13.00 à 17.00 heures.

En raison des jours fériés officiels la décharge est ouverte les **samedis** suivants :

**27.05.06**

**03.06.06**

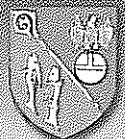
**24.06.06, chaque fois de 8.00 à 15.00 heures. sans interruption.**

Les déchets suivants peuvent être déchargés : déchets ménagers et encombrants (166,09 €/t), déchets de verdure (35,00 €/t), déchets de construction (4,00 €/t), déchets de bois traités (75,00 €/ t), ferraille (gratuit), pneus de voitures privées sans jantes (135,00 €/t), carton (25,00 €/t), papier (30,00 €/t), verre-bouteille (15,00 €/t), styropore (20,00 €/m3), films en polyéthylène (40,00 €/t).

**Du composte de qualité en vrac (produit de déchets de verdure) et d'un diamètre de 0 à 15 mm est disponible au Muertendall au prix de 17,50 € par tonne resp. 15,00 € par tonne pour des quantités supérieures à 10 tonnes ou de 2,00 € par sac de 40 litres (vidange de 0,25 € compris).**

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues au tél. 77 05 99 1.





**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 30 NOVEMBRE 2005.**

Membres présents : Mme MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, bourgmestre, M. MARX Arsène et M. MANGERICH Joseph, échevins, Mme ERNSTER Francine, M. HEISBOURG Joseph, Mme LINDEN-SCHARLÉ Liz, M. LOOS Victor, M. STEICHEN Paul et M. WATGEN Steve, conseillers, THINES René, secrétaire.

Membres absents : /

Le conseil communal prend les décisions suivantes:

1° accepte et signe le tableau de préséance du conseil communal de la commune de Dalheim.

2° arrête le plan de gestion de la forêt communale pour l'exercice 2006:

- recettes: 200.500,00.- €
- dépenses: 228.000,00.- €

3° résilie avec effet à partir du 01.12.2005 un contrat de location concernant une remise sise à Dalheim au lieu-dit « im Reuteschgaart ».

4° nomme resp. propose les délégués de la commune de Dalheim dans les syndicats intercommunaux et dans diverses associations (voir détail à la page 14).

5° modifie divers articles du règlement intérieur du conseil communal de Dalheim.

6° décide la création des commissions communales consultatives ci-après, dont le mandat expirera de plein droit à l'occasion du prochain renouvellement intégral du conseil communal :

3ième âge ; bâtisses ; chemins ruraux et forestiers ; circulation ; culture ; égalité des chances entre femmes et hommes ; environnement ; finances ; jeunesse et sports.

7° nomme les membres des commissions communales consultatives (voir détail à la page 16) :

3ième âge ; bâtisses ; chemins ruraux et forestiers ; circulation ; culture ; égalité des chances entre femmes et hommes ; environnement ; finances ; jeunesse et sports.

8° accorde un appui renforcé de 5 leçons hebdomadaires pour deux enfants venus d'Italie et fréquentant la 2ième et la 3ième année primaire à Dalheim, et ce avec effet immédiat et jusqu'à la fin du 2ième trimestre de l'année scolaire 2005/2006.

9° arrête les règlements de circulation à caractère temporaire ci-après :

- « Waldbriedemeserstrooss » à Dalheim ;
- « Péiteschbiërg » à Dalheim.

10° signe des titres de recettes au montant total de 867.610,49 €.

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 23 DÉCEMBRE 2005.**

Membres présents : Mme MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, bourgmestre, M. MARX Arsène et M. MANGERICH Joseph, échevins, Mme ERNSTER Francine, M. HEISBOURG Joseph, Mme LINDEN-SCHARLÉ Liz, M. LOOS Victor, M. STEICHEN Paul et M. WATGEN Steve, conseillers, THINES René, secrétaire.

Membres absents : /

Le conseil communal prend les décisions suivantes:

1° fixe les subsides aux clubs et aux associations pour l'année 2005 (voir détail à la page 15).

2° arrête la nouvelle fixation des taxes communales ci-après :

- le prix de l'eau potable par m3 est fixé comme suit, et ce avec effet à partir de la prochaine lecture des compteurs d'eau prévue pour le mois de mars 2006 :  
1,2500 € (h.TVA) + 0,0375 € (3% TVA)  
= 1,2875 € (ttc).
- la location annuelle d'un compteur d'eau est fixé comme suit, et ce avec effet à partir du 01.01.2006 :  
5,0000 € (h.TVA) + 0,1500 € (3% TVA)  
= 5,1500 € (ttc).
- la taxe d'utilisation de la canalisation est fixée comme suit, et ce avec effet à partir de la prochaine lecture des compteurs d'eau potable prévue pour le mois de mars 2006 :



0,40 € par m<sup>3</sup> d'eau potable consommée avec un minimum de 40,00 € par an et avec un maximum de 160,00 € par an pour les exploitations agricoles.

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est fixée comme suit, et ce avec effet à partir du 01 janvier 2006 :  
165,00 € par an et par poubelle de 80 litres  
230,00 € par an et par poubelle de 120 litres  
355,00 € par an et par poubelle de 240 litres  
4,00 € par sac-poubelle « SIGRE ».
- la taxe sur les chiens est fixée comme suit, et ce avec effet à partir du 1er janvier 2006 :  
30,00 € par chien et par an.

3° arrête unanimement le budget rectifié 2005 (boni: 663.845,83 €) et arrête avec six voix contre trois (ERNSTER, LINDEN-SCHARLÉ, WATGEN) le budget 2006 (boni: 205.234,72 €) de la commune de Dalheim.

4° arrête le budget rectifié 2005 (boni: 845,68 €) et le budget 2006 (boni: 1.049,06 €) de l'office social de la commune de Dalheim.

5° par vote secret nomme Mme THILL-SCHANDELER Marie-Thérèse de Dalheim membre de l'Office Social de la commune de Dalheim pour une période de 5 ans à partir du 01.01.2006.

6° fixe le nombre des emplois prévus dans les différentes fonctions du cadre fermé des carrières des fonctionnaires communaux (cantonnier, expéditionnaire administratif, expéditionnaire technique, rédacteur et ingénieur-technicien).

7° par vote secret prolonge le service provisoire de M. Hervé PHILIPPI, expéditionnaire administratif

au secrétariat de la commune de Dalheim, de douze mois avec effet à partir du 01.03.2006.

8° accepte les devis ci-après :

- 4.095,63 €, h. TVA, pour la pose d'un nouveau câble de l'éclairage public dans les rues « Kaabesbjerg » et « Gässel » à Filsdorf ;
- 56.000 €, ttc, relatif au remplacement de la buse des eaux de surface dans le chemin vicinal « Gässel » à Filsdorf ;
- 41.000 €, ttc, relatif au remplacement de la buse des eaux usées dans le chemin vicinal « Gässel » à Filsdorf.

9° arrête l'organisation rectifiée de l'enseignement musical de la commune de Dalheim pour l'année scolaire 2005/2006.

10° nomme les membres de la commission de surveillance de l'enseignement musical de la commune de Dalheim :

- MARX Arsène, Dalheim, représentant du collège échevinal et responsable de l'enseignement musical,
- KARMEYER Louis, Dalheim, président du comité central de l'UGDA,
- KAUFMANN-BRANDENBURGER Monique, Filsdorf,
- SEIL Guy, Dalheim.

11° signe des titres de recettes au montant total de 19.578,82 €.

12° en séance secrète - avise favorablement une déclaration d'option présentée par une habitante de la commune de Dalheim pour l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise.

### **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 24 FÉVRIER 2006.**

Membres présents : Mme MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, bourgmestre, M. MARX Arsène et M. MANGERICH Joseph, échevins, Mme ERNSTER Francine, M. HEISBOURG Joseph, Mme LINDEN-SCHARLÉ Liz, M. LOOS Victor et M. WATGEN Steve, conseillers, THINES René, secrétaire.

Membres absents : M. STEICHEN Paul, conseiller

Le conseil communal prend les décisions suivantes:

1° accepte un contrat relatif à la concession d'une sépulture de famille au columbarium du cimetière de et à Dalheim, et ce pour une durée de trente ans.

2° nomme les membres des commissions communales consultatives (voir détail à la page 16) :  
étrangers ; scolaire.

3° alloue pour l'année 2005 un subside de 550,00 € à l'association JAC FILSDORF.

4° marque son accord de principe quant à l'adhésion de la commune de Dalheim au syndicat intercommunal projeté pour la dépollution des eaux résiduaires de l'Est.

5° se déclare d'accord avec la vente d'un terrain communal de 1,07 ares aux époux PENNING-LINDEN d'Oetrange, inscrit au cadastre de la commune de Dalheim, section « B » de Dalheim, sis au lieu-dit « auf dem Neuensberg », N° cadastral 1855/4548, faisant partie de la voie publique, au prix total de 27.500,00 €.

6° arrête la fixation de la taxe communale pour la mise en décharge de déchets inertes dans les carrières situées sur le territoire de la commune de Dalheim comme suit :

0,30 € par tonne.

7° signe des titres de recettes au montant total de 426.255,85 €.

8° charge le collège échevinal de contacter l'Administration des Ponts et Chaussées en vue de trouver les mesures d'apaisement du trafic requises pour résoudre les problèmes de sécurité dans la « Draikantongsstrooss » à Filsdorf.

### SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 06 AVRIL 2006.

Membres présents : Mme MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, bourgmestre, M. MARX Arsène et M. MANGERICH Joseph, échevins, Mme ERNSTER Francine, M. HEISBOURG Joseph, Mme LINDEN-SCHARLÉ Liz, M. LOOS Victor, M. STEICHEN Paul et M. WATGEN Steve, conseillers, THINES René, secrétaire.

Membres absents : /

Le conseil communal prend les décisions suivantes:

1° prolonge l'appui renforcé de 5 leçons hebdomadaires pour un enfant venu d'Italie et fréquentant la 2ième année primaire à Dalheim, et ce avec effet immédiat et jusqu'à la fin du 3ième trimestre de l'année scolaire 2005/2006.

2° décide l'engagement d'étudiants (max. 3 semaines) pendant les vacances d'été du 17 juillet au 25 août 2006. Le délai pour la présentation des candidatures a été fixé au 02 juin 2006.

3° décide d'organiser pendant les vacances d'été 2006 (du 24 juillet au 03 août 2006) des activités pour les enfants de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire.

4° fixe les droits d'inscription aux « activités » pendant les vacances d'été 2006 à 10 € par enfant.

5° fixe, avec huit voix contre une (LOOS) pour l'année scolaire 2006/2007 les droits d'inscription aux cours de l'enseignement musical communal comme suit:

- 50 € par personne pour les cours de solfège;
- 50 € par personne pour les cours d'instruments fréquentés.

6° refuse unanimement d'accepter le plan d'aménagement particulier « Hinter Schatzmanns » (ancien Café SIMON) à Dalheim, étant donné qu'il est indiqué de sauvegarder des thermes romaines en ces lieux. Il en résulte que soit l'État soit la Commune devra acquérir la propriété en question.

7° refuse d'accepter avec cinq voix (ERNSTER, HEISBOURG, LINDEN-SCHARLÉ, STEICHEN, WATGEN) contre quatre le plan d'aménagement particulier Kiirchestrooss/am Eck à Filsdorf sans préjudice de la conformité du projet avec le PAG et avec les dispositions du règlement communal des bâtisses.

8° arrête les règlements de circulation à caractère temporaire ci-après :

- « voie romaine » aux abords de la carrière Feidt entre Filsdorf et Aspelt (voix contre : HEISBOURG);
- « Péiteschbiereg » à Dalheim.

9° signe des titres de recettes au montant total de 1.166.953,97 €.

## Présentation du Budget Communal

### 2006, Une Année de Transition

Lors de la reprise de la direction communale par le nouveau Collège Echevinal après les élections du 9 octobre 2005, la nouvelle équipe se voyait confrontée à l'héritage d'une situation financière dramatiquement déficitaire et sans vision pour l'avenir. En effet le budget voté de l'année 2005, mis à jour par les reports du budget extraordinaire de 2004 d'une part, et les compléments de budget de dépenses ordinaires d'autre part, a présenté un déficit global pour 2005 de 766.838 Euros, qui, pris sur le report de boni de l'exercice 2004, aboutit à un malî en fin 2005 de 551.623 Euros! La situation est d'autant plus alarmante, que l'endettement communal, selon ce même budget 2005, totalise un volume de 6.311.507 Euros, pour un excédent du budget ordinaire de 69.611 Euros. Il est donc impossible de financer le déficit par de nouveaux crédits.

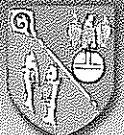
La petite Commune de 1920 habitants sur les trois villages de Welfrange, Filsdorf et Dalheim n'abrite que peu de commerces sur son territoire, et n'a que peu de potentiel pour augmenter ses ressources dans la situation actuelle. Et les réserves Communales (boni de 1.891.911 Euros début 2002, avec un volume d'endettement d'époque de 2.464.236 Euros) ont été complètement épuisées par les projets entrepris par la régie précédente, sans égard aux conséquences que cette politique dépensière aurait sur la situation financière d'aujourd'hui. La Commune se trouve dans une situation absolument critique, sans parler de la sclérose induite pour réaliser de quelconques projets politiques annoncés dans les diverses campagnes électorales des Conseillers nouvellement en fonction.

Après avoir analysé les comptes, nous avons présenté l'état de la situation financière lors du Conseil Communal du 30 novembre 2005. Le but était d'informer les Conseillers et le public de la gravité de la situation. Dès notre prise de pouvoir, nous avons mis tout en œuvre pour sauver les meubles dans le très court terme: toute dépense non indispensable et sans engagement formel vers des parties tierces a été suspendue ou reportée. C'était le fil conducteur du budget rectifié de 2005. Nous avons pu prendre en économie un volume de dépenses tel, que l'excédent du budget ordinaire s'est

amélioré de 113.233 Euros, et que l'excédent du budget extraordinaire s'est amélioré de 1.102.236 Euros, excédent qui est devenu positif après ce redressement! Aussi avons-nous reporté en 2006 le tirage de la dernière tranche de 600.000 Euros du dernier crédit, afin de plafonner notre endettement à 5.711.507 Euros.

Si le report de maintes dépenses en 2006 résout le problème d'impasse financière à court terme, cela ne dispense pas d'une reconsidération fondamentale des projets en cours, ou prévus sur base des délibérations du Conseil Communal précédent. Cela s'inscrit dans un travail plus vaste d'élaboration d'une planification pluriannuelle des projets communaux, prenant en compte à la fois la mise à bon terme des projets engagés, l'assainissement des finances à moyen terme, et l'évaluation de tout nouveau projet par rapport aux besoins prioritaires de la Commune d'une part, et aux possibilités financières d'autre part. Comme le législateur impose aux Communes de faire voter le budget pour l'année suivante avant le 31 décembre, il était matériellement impossible de dresser un tel plan d'avenir en si peu de temps. C'est pourquoi nous avons présenté et soumis au vote un budget transitoire, qui se focalise sur le fonctionnement opérationnel d'une part (budget ordinaire), et la continuité dans les projets fermement engagés déjà en 2005 d'autre part (budget extraordinaire).

Malheureusement l'assainissement des finances communales ne va pas sans initiatives peu populaires, comme des économies dans les frais de fonctionnement, et l'augmentation des taxes communales (voir l'article dédié). Sur ce plan aussi, nous avons privilégié ce qui pouvait être réalisé à très courte échéance: l'augmentation des taxes d'eau, de canalisation et d'ordures. C'est une entreprise politiquement délicate comme elle demande une mise en balance habile des besoins financiers avec l'acceptation par la population. Nous nous sommes engagés à fournir au courant des mois à venir un calcul de couverture des coûts sur les sujets de distribution d'eau, de canalisation et d'enlèvement des déchets, incluant les coûts opérationnels, aussi bien que les coûts d'amortissement des infrastructures, ceci afin



## Présentation du Budget Communal

de prouver à la population que notre augmentation des prix reste modeste face aux coûts réels. La révision tarifaire des taxes communales rapporte un surplus de 65.000 Euros pour le budget ordinaire de 2006.

Quant aux frais de fonctionnement, nous passerons au crible toutes les dépenses ordinaires afin de déceler du potentiel d'économie, comme les contrats d'entretien de tout genre, nos coûts de transports scolaires, nos coûts téléphoniques, nos coûts informatiques, etc. Ne connaissant pas d'avance l'impact de ces recensements, nous avons sur la plupart des postes projeté la dépense du budget rectifié de 2005 sur 2006. Tenant compte de l'augmentation indiciaire des salaires et de quelques travaux d'entretien indispensables, l'excédent du budget ordinaire résultant s'élève à 168.724 Euros pour 2006.

Concernant le budget ordinaire, il y a lieu de noter que la réduction rétroactive des dotations de l'Etat annoncée par le Ministère de l'Intérieur en début de cette année pour l'exercice 2005 ne concerne notre Commune que pour un montant de 3.406 Euros (recette de 2.088.166 au lieu de 2.091.572 Euros). Nous pouvons donc nous estimer heureux de ne pas subir le même choc budgétaire que d'autres Communes doivent affronter.

Au niveau du budget extraordinaire, nous avons repris les frais de finition des chantiers en cours, et les subsides de l'Etat y relatifs. Concernant la subvention d'Etat pour le nouveau hall technique, nous ne l'avons, par souci de conformité avec le règlement, pas mise au budget, faute d'engagement formel des Ministères. Nous n'ignorons toutefois pas les avances verbales pour un subside d'un tiers du coût total de 2.000.000 d'Euros, montant qui fournira une pierre de fondement importante pour notre plan pluriannuel.

Un autre poste important du budget extraordinaire est la construction d'une nouvelle installation d'épuration à Welfrange pour un montant total de 2.771.000 Euros. Ce projet est en fin d'étude préliminaire, et avant l'engagement des travaux. En inscrivant une première tranche de 570.000 Euros pour ces travaux au budget 2006, nous avons anticipé l'accord du Ministère pour un subside de 90%, même si nous n'avons pas encore rempli la condition ministérielle d'engagement par la Commune sur la réfection de l'infrastructure de canalisation du centre de Welfrange (coût estimé à 1.900.000 Euros). Ce projet fera en effet partie de notre plan pluriannuel. Il y a lieu de noter que le budget prévoit les deux branches de ce projet: la dépense de 570.000 Euros aussi bien que la recette du subside de 540.000 Euros (90% de 600.000). Si le respect de la réglementation demande de supprimer le subside, faute d'engagement formel du Ministère, il y a lieu aussi de rayer la dépense, à laquelle nous ne saurions faire face sans subside.

Il reste à relever que nous avons inscrit au budget extraordinaire l'élaboration d'un dossier technique sur l'eau potable, et l'élaboration d'un nouveau PAG (Plan d'Aménagement Général) de la Commune, tel que demandé par le Ministère de l'Intérieur. Le budget extraordinaire présente en finale un déficit de 627.336 Euros, à compenser avec le bénéfice de 168.724 Euros du budget ordinaire, pour obtenir un résultat déficitaire net de 458.611 Euros pour l'année 2006. Le boni net résultant s'élève à 205.235 Euros pour la fin 2006.

C'est en effet un résultat mince, et donc fragile face à d'éventuels imprévus. C'est pourquoi nous lançons une campagne de sensibilisation interne à tous les niveaux de la Commune pour inciter une utilisation prudente et responsable de nos ressources financières.

Pour le Collège Échevinal de la Commune de Dalheim  
Joseph MANGERICH  
Échevin des finances

## Présentation du Budget Communal

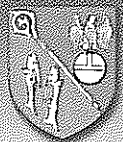
### Les Grands Chiffres des Budgets 2005 et 2006

Description	Budget 2005 Initial	Budget 2005 Rectifié	Budget 2006
<b>COMPTES BUDGETAIRES</b>			
Moyens financiers en début d'exercice	215 215,40	215 215,40	663 845,83
Recettes ordinaires	+ 4 074 250,07	3 895 597,64	4 164 479,72
Dépenses ordinaires	- 4 004 639,53	3 712 754,32	3 995 755,30
Résultat ordinaire	= + 69 610,54	+ 182 843,32	+ 168 724,42
Recettes extraordinaires	+ 3 777 621,16	2 197 774,11	2 399 086,47
Dépenses extraordinaires	- 4 614 070,00	1 931 987,00	3 026 422,00
Résultat extraordinaire	= - 836 448,84	+ 265 787,11	- 627 335,53
Résultat de l'exercice	- 766 838,30	+ 448 630,43	- 458 611,11
Moyens financiers en fin d'exercice	- 551 622,90	+ 663 845,83	+ 205 234,72
<b>COMPTES FINANCIERS</b>			
Solde des crédits en fin d'exercice	+ 6 311 506,71	5 711 506,71	5 297 915,70
Liquidités disponibles en fin d'exercice	- - 551 622,90	663 845,83	205 234,72
Volume d'endettement net	= 6 863 129,61	5 047 660,88	5 092 680,98
Endettement net par habitant (1920)	3 574,55	2 628,99	2 652,44
Réserve obligatoire hors budget	115 256,07	115 256,07	118 500,00

### Les Principaux Projets du Budget Extraordinaire 2006

Description	Investissement
Nouveau hall technique communal (solde restant)	100.000
Elaboration d'un nouveau plan d'aménagement général (PAG)	50.000
Démolition d'une maison en ruines à Dalheim (Péiteschbiërg)	50.000
Etude hydrologique sur le réseau de canalisation de Dalheim	40.000
Construction du collecteur d'eaux usées Dalheim-Bous	790.000
Construction d'une station d'épuration à Welfrange	570.000
Elaboration d'une documentation technique sur l'alimentation en eau potable	50.000
Réaménagement des alentours de l'église et de l'ancienne école de Welfrange	103.000
Extension du réseau de gaz naturel à Dalheim (partie „Péiteschbiërg“)	250.000
Pose de conduites de gaz naturel à Filsdorf (Uespelterwee)	205.000
Mise en état de la voirie forestière	25.000
Redressement des rues „Klappchen“ et „Bockenhiel“ à Dalheim	100.000
Redressement des rues „Kaabesbiërg“ et „Gässel“ à Filsdorf	613.000
Acquisition de véhicules utilitaires et de machines	51.596
Divers	28.826
<b>Total des dépenses du budget extraordinaire</b>	<b>3.026.422</b>

Pour le Collège Échevinal de la Commune de Dalheim  
Joseph MANGERICH  
Échevin des finances



## La Révision des Taxes Communales

### Une Nécessité!

Nous vivons une période conjoncturelle difficile, et le coût de la vie tend vers la hausse sur tous les plans. Non seulement le prix du carburant pour voitures, et les coûts de chauffage nous coïncent le portefeuille, maintenant les habitants de la Commune de Dalheim seront en plus confrontés à une hausse des taxes communales, comme le prix de l'eau potable. Certains sont d'autant plus étonnés, que la Commune de Dalheim est bien desservie en sources d'eau, et que ce bien vital devrait en conséquence être gratuit, ou presque ...

Mais comment est-ce que cette eau est acheminée depuis la source jusque dans notre robinet de salle de bains? Le parcours débute évidemment à la source. Il a deux ans la Commune de Dalheim a construit un nouveau captage de source protégé et conforme aux contraintes techniques et bactériologiques: le captage « Klengelbour ». Ce projet a coûté 320.000 Euros, dont 15% seulement ont été subventionnés par l'Etat.

L'eau est pompée dans de grands réservoirs comme il y en a un pour Dalheim, un pour Filsdorf et un pour Welfrange. Ces réservoirs sont vieux d'une centaine d'années, et doivent urgemment être rénovés ou remplacés. De plus les réservoirs sont trop petits pour emmagasiner toute notre eau, ce qui fait que nous déversons le trop plein de notre précieuse eau de source dans la rivière « Schierbaach ». En conséquence nous envisageons d'agrandir le réservoir principal de Dalheim à la N13. Quant au réservoir de « Buchholz », il dessert la deuxième zone de pression de la Commune et il est alimenté par un approvisionnement d'eau depuis le « Syndicat de distribution d'eau des communes de Bous, Dalheim, Remich, Stadtbredimus et Waldbredimus ». Il est plus récent et ne requiert pas d'investissements en dehors des travaux d'entretien courants. Une alternative est aussi à l'étude : la pose d'une conduite d'alimentation du réservoir de « Buchholz » à partir du captage d'eau de source du « Klengelbour ». Cela nous permettrait non seulement de ne pas « jeter » l'excédant de notre eau de source, mais cela réduirait aussi la facture d'achat en eau potable au susdit Syndicat.

L'eau, une fois consommée, est recueillie dans les canalisations, qui conduisent les eaux usées vers les stations d'épuration. L'enfant jusqu'alors délaissé de la Commune en termes de canalisation est Welfrange. Le promeneur qui s'égare par temps d'été dans la « Schléiwengaass » de Welfrange peut témoigner de la vétusté et de l'insalubrité de l'ancienne station d'épuration du village. C'est pourquoi nous avons lancé le projet de construction d'une nouvelle installation au « Steinenlächelchen », coût: 2.771.000 Euros, subventionné à raison de 90% par l'Etat. Le revers de la médaille est que la nouvelle station d'épuration va de pair avec la réfection indispensable de l'infrastructure de canalisation au cœur de Welfrange. Cette partie du projet coûte 1.900.000 Euros, et doit être intégralement supportée par la Commune.

A Dalheim, certaines parties du village souffrent d'inondations dans les maisons par la remontée des eaux de canalisation par temps de forte pluie, comme c'est le cas au « Widdem », à la « Wenkelhiel », ou à la « Kiischtestrooss ». Nous avons lancé une étude hydrologique pour analyser ce problème et trouver les bonnes solutions.

Tous ces problèmes ont trait à la qualité de vie fondamentale des citoyens de notre Commune. Pour cette raison ils font partie des premières priorités du Collège Echevinal nouvellement en fonction. Malheureusement la solution de ces problèmes passe inévitablement par l'engagement de moyens de financement conséquents. Même si l'Etat contribue par des subsides, la part de lion des coûts doit être supportée par la Commune.

Notre malheur, comparé à d'autres Communes, est que nous n'abritons guère d'industries, et nous n'avons que peu de commerces sur notre territoire. Nous ne bénéficions donc pas de recettes d'impôts directes, et nous sommes tributaires de la quote-part de redistribution nationale des revenus d'impôts faite par l'Etat. Par ailleurs, nos réserves de trésorerie sont épuisées, et notre niveau d'endettement est important (2.629 Euros

## La Révision des Taxes Communales

par habitant). Si nous voulons conserver notre capacité d'agir, et assurer le service au citoyen que ce dernier est en droit d'exiger, nous devons surveiller plus près que jamais nos recettes et dépenses, et cibler au mieux possible le principe de la couverture des frais, tel que c'est aussi revendiqué par notre Gouvernement.

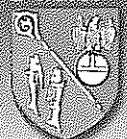
Il est vrai que nous ne pourrions pas répercuter en une fois l'amortissement des coûts d'infrastructures sur les taxes communales. Les prix qui en résulteraient seraient prohibitifs. Mais nous n'échappons pas à une adaptation progressive du tarif des taxes afin de nous permettre de nous orienter vers un financement auto-porteur. C'est ce que nous avons fait dans le cadre de l'élaboration du budget pour l'exercice 2006.

### Tableau de Révision Tarifaire

Description	Ancien tarif en Euros	Nouveau tarif en Euros
Taxe d'eau par m3	1,00	1,25
Location compteur & raccordement	3,97	5,00
Taxe de canalisation par m3 d'eau	0,20	0,40
Minimum par an pour la taxe de canalisation	20,00	40,00
Maximum par an pour les entreprises agricoles		160,00
Taxe annuelle pour les poubelles de 80 litres	138,00	165,00
Taxe annuelle pour les poubelles de 120 litres	192,00	230,00
Taxe annuelle pour les poubelles de 240 litres	297,60	355,00
Prix du sac poubelle	3,47	4,00
Taxe annuelle par chien	20,00	30,00

Cette révision tarifaire permet à notre Commune d'augmenter en 2006 sa recette du budget ordinaire de 65.000 Euros. Cette mesure, associée avec un ensemble d'initiatives d'économie et de lissage opérées sur le budget rectifié de 2005 et sur le budget prévisionnel de 2006, a permis de rompre avec la trajectoire déficitaire des années précédentes pour atteindre fin 2006 un excédent positif du budget ordinaire de 168.724 Euros, et un résultat final global de 205.235 Euros.

Pour le Collège Échevinal de la Commune de Dalheim  
Joseph MANGERICH  
Échevin des finances



**Délégués de la Commune de Dalheim**  
dans les syndicats intercommunaux et dans diverses associations

**SYNDICAT POUR LA CONSTRUCTION,  
L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN D'UNE  
DISTRIBUTION D'EAU DANS LES  
COMMUNES DE BOUS, DALHEIM, REMICH,  
STADTBREDIMUS ET WALDBREDIMUS**

- STEICHEN Paul, Filsdorf ;
- LOOS Victor, Dalheim.

**SIFRIDAWÉ (Station d'épuration Filsdorf)**

- MARX Arsène, Dalheim ;
- MANGERICH, Joseph, Dalheim ;
- LOOS Victor, Dalheim.

**SIDEREST (Station d'épuration Bous)**

- MARX Arsène, Dalheim ;
- MANGERICH Joseph, Dalheim ;
- LOOS Victor, Dalheim.

**S.I.G.R.E. (Enlèvement des Ordures)**

- WATGEN Steve, Filsdorf.

**S.I.A.E.R.-TRIANGLE VERT (Zone d'activités)**

- MARX Arsène, Dalheim ;
- STEICHEN Paul, Filsdorf.

**S.I.C.E.C. (Crématoire)**

Candidat à proposer :

- MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, Dalheim.

**S.I.G.I. (Informatique)**

Candidat à proposer :

- MANGERICH Joseph, Dalheim.

**S.Y.V.I.C.O.L. (Villes et Communes)**

Candidat à proposer :

- MANGERICH Joseph, Dalheim.

**COMITE DE COORDINATION  
DES COMMUNES POUR LA DISTRIBUTION  
DU GAZ**

- MARX Arsène, Dalheim.

**COMMISSION DE SURVEILLANCE DU  
C.I.P.P.A. À REMICH**

Déléguée :

- MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, Dalheim ;

Délégué-suppléant :

- STEICHEN Paul, Filsdorf.

**TRANSPORT PUBLIC**

- MARX Arsène, Dalheim.

**ÉGALITÉ DES CHANCES**

- MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, Dalheim.

**GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER+  
LËTZEBUERGER MUSEL**

Déléguée :

- MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, Dalheim ;

Délégué-suppléant :

- WATGEN Steve, Filsdorf.

**CIGR-CANTON REMICH**

Délégué :

- MARX Arsène, Dalheim ;

Délégué-suppléant :

- LOOS Victor, Dalheim.

**SYRDALL HEEM**

- MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, Dalheim ;
- MARX Arsène, Dalheim ;
- ERNSTER Francine, Welfrange.

**Subsides aux Clubs et aux Associations pour l'Année 2005**

Corps des Sapeurs-Pompiers Dalheim/Welfrange:	550,00 €
Corps des Sapeurs-Pompiers Filsdorf:	550,00 €
Chorale Mixte Dalheim:	2.200,00 €
Chorale Filsdorf:	850,00 €
Chorale Welfrange:	850,00 €
Fanfare Dalheim:	3.750,00 €
Ricciacus-Frënn:	2.750,00 €
Amiperas, section de la commune de Dalheim:	550,00 €
Fraen a Mammen:	550,00 €
Football-Club Les Aiglons Dalheim:	3.000,00 €
idem pour encadrement Jeunes:	750,00 €
idem pour encadrement Jeunes - frais de transport:	1.500,00 €
Coin de Terre et du Foyer Filsdorf:	550,00 €
Cercle Avicole Dalheim:	550,00 €
Commice Agricole Dalheim:	200,00 €
Commice Agricole Filsdorf:	200,00 €
Commice Agricole Welfrange:	200,00 €
Association des Parents d'Elèves Commune de Dalheim:	550,00 €
Club des Jeunes:	550,00 €
Scouts Groupe St. Martin Dalheim:	1.000,00 €
JAC Filsdorf:	550,00 €

## Commissions Consultatives de la Commune de Dalheim

### 3ième âge:

- ALFONSETTI Pierrette, Dalheim
- DOTHÉE Marie-Thérèse, Secrétaire, Dalheim
- FREIS Jacqueline, Dalheim
- KARMEYER Thilly, Dalheim
- MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, Dalheim
- VANDIVINIT Romain, Président, Dalheim
- WILDGEN Yvonne, Filsdorf

### Culture:

- GOERGEN Paul, Dalheim
- HEISBOURG Joseph, Président, Filsdorf
- JUNKER-NEUMANN Laure, Dalheim
- KARMEYER Georges, Dalheim
- LENERT John, Dalheim
- VANDIVINIT Nadine, Dalheim
- WILDGEN Nicole, Secrétaire, Filsdorf

### Bâtisses:

- FERREGUTTI Patrik, Dalheim
- HEISBOURG Joseph, Président, Filsdorf
- KIEFFER Edmond, Filsdorf
- KIEFFER Marie-Josée, Filsdorf
- SCHARLÉ Paul, Dalheim
- SIEBENALER Alphonse, Secrétaire, Dalheim
- WATGEN Raymond, Filsdorf

### Égalité des chances entre femmes et hommes:

- FEY-SÜNNEN Monique, Dalheim
- FISCHER-FABER Daisy, Secrétaire, Filsdorf
- MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, Dalheim
- NEU Claire, Dalheim
- PENNING Jos, Dalheim
- RETTEL Marcel, Filsdorf
- STULL-FISCH Cynthia, Présidente, Filsdorf

### Chemins ruraux et forestiers:

- BEISSEL-ERNST Marie-Louise, Welfrange
- ENTRINGER Jean, Dalheim
- FELTGEN Gérard, Secrétaire, Dalheim
- RETTEL Marcel, Filsdorf,
- SCHUMACHER Paul, Président, Filsdorf
- SPONVILLE-HOUPPERICH Janine, Dalheim
- STEICHEN Paul, Filsdorf

### Environnement:

- HOFFELD Véronique, Secrétaire, Filsdorf
- MARX Arsène, Dalheim
- SCHARLÉ-GRÜN Simone, Dalheim
- SEIL Guy, Dalheim
- THOMA Carine, Présidente, Dalheim
- WEBER Alain, Dalheim
- WILDGEN Marcel, Filsdorf

### Circulation:

- DOTHÉE Daniel, Président, Dalheim
- KLEIN Fernand, Dalheim
- MEYERS Henri, Welfrange
- STEICHEN Paul, Filsdorf
- THILL Marco, Dalheim
- VANDIVINIT Romain, Dalheim
- WELTER Antoine, Secrétaire, Filsdorf

**Étrangers:****Luxembourgeois:**

- BIWER Georges, Dalheim,
- ENTRINGER-KOTTO Mireille, Welfrange,
- MANGERICH Joseph, échevin, Dalheim,

**Membres:****Étrangers:**

- DE JESUS PINTO Anibal, Dalheim,
- FAVRE Claude, Filsdorf,
- STELET Leopold, Dalheim,

**Membres-suppléants:****Luxembourgeois:**

- NEU Claire, Dalheim,
- WAGNER Jean-Pierre, Dalheim,
- 

**Étrangers:**

- GUTMANN Virginie, Dalheim,
- PEDERSEN Arne, Dalheim,
- SCHMIT-COHEN Kineret, Dalheim.

**Finances:**

- DICKEN Nic, Filsdorf
- FEIDT-HOLTZEM Joël, Welfrange
- FERREGUTTI Patrik, Dalheim
- NEU Claire, Dalheim
- SCHARLÉ Paul, Dalheim
- WAX Joëlle, Dalheim

**Loyers:****Membres:**

- MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, Présidente, Dalheim
- WELTER Antoine, Filsdorf
- MEYRER Marie-Claire, Dalheim

**Membres-suppléants:**

- ENTRINGER Jean, Dalheim
- LACAULE Virginie, Dalheim.

**Jeunesse et Sports:**

- DOSTERT Jean-Marie, Dalheim
- FRIEDEN Johny, Président, Dalheim
- MARX Arsène, Dalheim
- SCHOLTES Carlo, Dalheim
- SEIL Tim, Secrétaire, Dalheim
- WAGNER Jean-Pierre, Dalheim
- WETZEL Guy, Dalheim

**Scolaire:**

- MOUSEL-SCHMIT Marie-Ange, Présidente, Dalheim
- GROFF Marcel, Curé, Dalheim
- DOSTERT-JEITZ Carole, Dalheim,
- DOTHÉE Daniel, Dalheim,
- HENGESCH Viviane, Secrétaire, Dalheim.

Les personnes ci-après pourront assister avec voix consultative aux réunions de la commission scolaire :

- le(la) délégué(e) du personnel enseignant;
- le ou l'un des médecins scolaires;
- le(la) délégué(e) de l'A.P.E.;
- DIEDERICH Marcel, Filsdorf, en matière de sécurité.



## Transport Scolaire

### *Chers parents !*

Afin de garantir une sécurité optimale lors du transport scolaire, merci de bien vouloir rappeler les règles suivantes à vos enfants :

- Arriver à temps à l'arrêt de bus
- L'arrêt de bus n'est pas à considérer comme une aire de jeux
- En attendant le bus, garder toujours un recul suffisant par rapport à la bordure du trottoir
- Ne pas se bousculer à l'entrée et à la sortie du bus
- Les instructions du chauffeur et de l'accompagnatrice éventuelle du transport scolaire sont à respecter strictement
- Rester assis jusqu'à l'arrêt complet du bus
- Ne pas courir derrière ou devant le bus en stationnement
- Laisser repartir le bus avant de traverser la chaussée
- Utiliser toujours les passages pour piétons

Dans le cas où les parents ont choisi d'amener leurs enfants en voiture privée :

- La circulation du bus scolaire ne doit pas être gênée
- Les enfants descendront de voiture côté trottoir à proximité de l'école mais non à l'arrêt de bus
- Interdiction de stationner sur les trottoirs
- S'arrêter uniquement le temps nécessaire à la descente ou la montée de voiture des élèves et ainsi garantir la sécurité des enfants suivants déposés en voiture privée

### *Tous les élèves sont égaux.*

Mais, vu la fréquence des plaintes envers la communauté scolaire, nous rappelons aux parents et élèves que :

- Les élèves se doivent le respect les un vis-à-vis des autres
- Chaque incident signalé par écrit à l'administration communale sera notifié dans le dossier de la commission scolaire.
- Le collège échevinal se réserve le droit d'exclure du transport scolaire un élève qui, après un avertissement écrit aux parents, ne montre pas d'amélioration dans son comportement.

***Le transport scolaire n'est pas une obligation pour l'administration communale mais un service aux parents qui représente une charge considérable dans le budget communal.***



**Avis**

**concernant l'engagement d'étudiants**

L'Administration communale de Dalheim envisage l'engagement d'étudiants pendant les vacances d'été, à savoir

- du 17 juillet au 04 août 2006 inclus, ou
- du 07 août au 25 août 2006 inclus.

Le temps de travail est de 8 heures par jour et de 40 heures par semaine.

Les candidats doivent:

- 1° avoir 18 ans au début de l'engagement et être âgé de 21 ans au maximum;
- 2° habiter la commune de Dalheim;

- 3° joindre à la demande écrite un certificat de l'établissement scolaire fréquenté pendant l'année scolaire en cours.

La rémunération se fera conformément aux dispositions du salaire social minimal.

Le formulaire concernant la demande d'engagement est à la disposition des intéressés au secrétariat communal et est à remettre à l'administration communale de et à Dalheim pour le **08 juin 2006** au plus tard.

Dalheim, mai 2006.

Le Collège Échevinal.

**Activités de Vacances 2006**

**pour les enfants  
de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire**

du lundi, 24 juillet 2006 au jeudi, 03 août 2006  
de 14:00 à 17:00 hrs

Les activités scolaires sont organisées cette année par la Commune de Dalheim avec des éducateurs professionnels et des étudiants du domaine éducatif.

Nous vous remercions de vous être responsable du transport aller/retour de votre enfant entre votre domicile et l'école centrale de et à Dalheim.



**Inscription**

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

Prière de retourner l'inscription jusqu'au **08 juin 2006, à 17.00 hrs au plus tard,**  
à l'Administration Communale de et à L-5680 Dalheim, Gemengeplaz.

Avis

Défense des coupes de haies

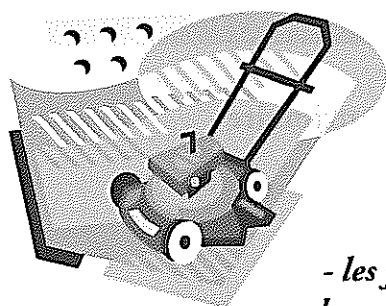


Le service de protection de la nature de l'administration des eaux et forêts informe que suivant la loi pour la protection de la nature, la coupe des haies et arbustes est défendue dans la zone verte entre le **01 mars et le 30 septembre**. Les haies qui servent à l'embellissement de maisons, bâtiments et jardins ne sont pas soumises a cette réglementation.

En outre il est défendu de brûler les prés, les terres en jachère, les limites de champs ainsi que les limites de prés, forêts, chemins et routes. La destruction volontaire des haies et arbustes est défendue durant toute l'année.

La non-observation de ces règles sera poursuivie en justice.

Extrait du règlement communal relatif à la protection contre le bruit sur le territoire de la commune de Dalheim



Article 7

Il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses et autres engins semblables (betonnières, e.a.), à l'intérieur de l'agglomération ainsi qu'à une distance inférieure de 100 mètres de l'agglomération:

- les jours ouvrables avant 08.00 hrs et après 20.00 hrs,
- les samedis avant 08.00 hrs et après 18.00 hrs,
- les dimanches et les jours fériés.

Fête Nationale 2006

Les festivités de la Fête Nationale auront lieu le jeudi, 22 juin 2006

Cortège à 18.45 hrs/ Messe solennelle avec Te Deum à 19.00 hrs

L'Administration Communale

## Le nouveau Club Senior

Un nouveau Club ? Et pourquoi Senior ? Est-ce que ça me concerne?

Le Club Senior Syrdall est au service de tous les habitants qui ont l'esprit entrepreneur, qui sont actifs et qui veulent le rester. Cinq communes, à savoir, Contern, Dalheim, Niederanven, Sandweiler et Waldbredimus ont pris l'initiative d'offrir à leurs habitants des activités de loisirs, de culture, d'information et de sport. Le modèle „Club Senior“ a été lancé par le Ministre de la Famille (actuellement il en existe une quinzaine).

Le Club Senior Syrdall est géré par l'asbl. „Syrdall Heem“, association oeuvrant depuis des années dans nos communes en y prestant des travaux de qualité dans le domaine médical et social.

Vient s'y ajouter maintenant le Club Senior Syrdall.

Il s'agit d'offrir un programme attrayant d'activités aux personnes qui sont intéressées et curieuses de connaître, ensemble avec d'autres personnes, des nouveautés tout en restant actif.

Nous ne nous bornons pas à vous présenter notre programme duquel nous espérons qu'il vous intéresse. Nous vous invitons en outre à collaborer activement à l'élaboration de ce programme. Vous pouvez nous présenter vos propositions et nous signaler les activités que vous désirez entreprendre. Vous pouvez en outre organiser et diriger une activité. Bon nombre de personnes ont des talents et des expériences qu'ils peuvent transmettre et/ou partager avec d'autres gens. N'hésitez pas et contactez nous.

Nous faisons le Club Senior pour VOUS!!!

Nos activités sont publiées au moyen de notre brochure, distribuée gratuitement à tous les ménages, et ce quatre fois par an.

Peut être à bientôt

Gerry Grosser  
Dirigeant du Club Senior Syrdall

Club Senior Syrdall  
18, rue principale  
B.P. 36  
L-5201 Sandweiler

Tel.: 26 35 25 45  
Fax: 26 35 25 46  
E-Mail: syrdall@clubsenior.lu



## Clubs et Associations de la Commune de Dalheim

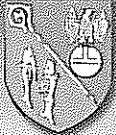
Amiperas	p.a. Mme Linden-Scharlé Liz	21, Hossegaass	L-5687 Dalheim
C.T.F. Filsdorf	p.a. M. Olinger Paul	1, Uepselterwee	L-5740 Filsdorf
Cercle Avicole Dalheim	p.a. M. Mostert Henri	12, Wenkelhiel	L-5680 Dalheim
Chorale Filsdorf	p.a. Mme Perdang Henriette	1, Letzebuergerstrooss	L-5741 Filsdorf
Chorale enfantine Kiischtebléien	p.a. M. Lenert John	2, Redoutewee	L-5687 Dalheim
Chorale Mixte Dalheim	p.a. M. Lenert John	2, Redoutewee	L-5687 Dalheim
Chorale Welfrange	p.a. Mme Boss Henriette	11, Munnereferwee	L-5698 Welfrange
Club des Jeunes	p.a. Mlle Siebenaler Tanja	9, Hossegaass	L-5687 Dalheim
Elterenvereenegung	p.a. Mme Majerus-Witt Béa	6, Baachhiel	L-5682 Dalheim
F.C. Les Aiglons Dalheim	p.a. M. Frieden Johny	4, rue J.P. Hentzenstrooss	L-5687 Dalheim
Fanfare de Dalheim	p.a. M. Marx Arsène	18, Wenkelhiel	L-5680 Dalheim
Fraen a Mammen	p.a. Mme Rock-Heber Fernande	31, Hossegaass	L-5687 Dalheim
J.A.C. Filsdorf	p.a. M. Wildgen Alain	9, am Eck	L-5741 Filsdorf
K.C. Elite	p.a. M. Schmidt Carlo	29, Waasserklapp	L-5681 Dalheim
K.C. Flocken Duellem	p.a. M. Penning Jos	29, Wenkelhiel	L-5680 Dalheim
K.C. Kinneksstréch	p.a. M. Ernst Claude	93, rue Nic Bieber	L-3425 Dudelange
L.C.G.B. Section Dalheim	p.a. M. Freimann Richard	6, am Eck	L-5741 Filsdorf
Lokalverein Dalheim	p.a. M. Audry Albert	30, Kettengaass	L-5680 Dalheim
Lokalverein Filsdorf	p.a. M. Steichen Paul	11, Kiirchestrooss	L-5741 Filsdorf
Lokalverein Welfrange	p.a. M. Biewer Norbert	7, Faehrwee	L-5698 Welfrange
O.G.B.L. Section Dalheim	p.a. M. Lutgen Henri	37, rue de Filsdorf	L-5717 Aspelt
Ricciacus-Frënn	p.a. M. Karmeyer Louis	6, Waldbriedemeserstrooss	L-5680 Dalheim
Sap. Pomp. Dalheim-Welfrange	p.a. M. Van Asten Jaap	25, Waldbriedemeserstrooss	L-5680 Dalheim
Sap. Pomp. Filsdorf	p.a. M. Nilles Fernand	16, Draikantongsstrooss	L-5740 Filsdorf
Scouts Groupe St. Martin	p.a. M. Kaufmann Carlo	19, am Eck	L-5741 Filsdorf

Fête de Noël 2005



«Grouss Botz 2006»





## Calendrier des Manifestations

### JUIN 2006

- 07.06. Fête des Mères (Amiperas)
- 10.06. Tournoi de football (Club des Jeunes Dalheim)
- 10.06. Fête des Mères (CTF Filsdorf)
- 17.06. Journée sportive (Association des Parents d'Elèves)
- 18.06. Fête du Village (Fanfare Dalheim)
- 22.06. Fête Nationale Cortège & Te Deum (Commune Dalheim)

### JUILLET 2006

- 05.07. Excursion (Amiperas)
- 07.07. Assemblée Générale (FC Les Aiglons Dalheim)
- 14.07. Disco 6<sup>e</sup> année primaire (Association des Parents d'Elèves)
- 15. + 16.07. Fête champêtre & Karaoke (Club des Jeunes Dalheim)
- 22. + 23.07. « Béierfest » (FC Les Aiglons Dalheim)
- 29. + 30.07. « Schampesfest » (Fanfare Dalheim)

### AOÛT 2006

- 05.+ 06.08. Fête champêtre (Vétérans FC Les Aiglons Dalheim)
- 13. + 14.08. Fête champêtre (OGBL Dalheim)
- 20.08. Fête du village (Chorale Welfrange)
- 20.08. Finale Coupe J. Dostert (FC Les Aiglons Dalheim)
- 30.08. « Fouerfësch » (Amiperas)

### SEPTEMBRE 2006

- 10.09. Journée Patrimoine (Ricciacus Frënn)
- 22.09. Collecte vieux vêtements Kolping
- 23.09. Soirée italienne (Club des Jeunes Dalheim)

### OCTOBRE 2006

- 04.10. Fête des Pères (Amiperas)
- 06.10. Oldies Party (Club des Jeunes Dalheim)
- 08.10. Journée commémorative